



SOCIÉTÉ

Face aux rangs clairsemés du SNU, Emmanuel Macron cherche la parade

Lancé en 2019, le service national universel n'a attiré que 32 000 jeunes en 2022.

AUDE BARIÉTY [@AudeBariety](#)

JEUNESSE Dans l'agenda de Sarah El Haïry, secrétaire d'État chargée de la Jeunesse et du service national universel (SNU), une simple indication à la date du vendredi 6 janvier : « Déplacement dans le Finistère sur le thème du service national universel. » Une visite habituelle pour celle qui est chargée de ce dispositif, mais qui sera particulièrement scrutée alors que le SNU revient sur le devant de la scène. Selon Franceinfo, Emmanuel Macron devrait lui-même communiquer mi-janvier sur une généralisation du SNU. À l'Élysée, on confirme seulement que le président s'exprimera prochainement sur le sujet, sans précisions sur le fond ni sur le calendrier. Au secrétariat d'État, on affirme « avoir travaillé sur plusieurs scénarios ».

L'exécutif n'a jamais fait mystère de sa volonté d'étendre au maximum la portée de ce dispositif. Sur le site du service national universel, à la question « Est-ce que le SNU est obligatoire ? », la réponse est d'ailleurs : « Le séjour de cohésion et la réalisation d'une mission d'intérêt général prévus dans le cadre du SNU ont vocation à devenir obligatoires pour l'ensemble

d'une classe d'âge. Mais, en attendant, ces deux premières phases s'effectuent sur la base du volontariat. »

« Grand projet »

Le temps d'une nouvelle étape semble donc venu. Dans ses vœux 2023 aux Français, Emmanuel Macron déclarait ainsi qu'il « poserait dans les toutes prochaines semaines les jalons d'un service national universel ». Le 19 décembre, sur le porte-avions *Charles-de-Gaulle*, il indiquait déjà qu'il s'exprimerait sur ce « grand projet » en début d'année.

Promesse de campagne de 2017, lancé en 2019, le SNU s'adresse aux jeunes de nationalité française âgés de 15 à 17 ans. Les volontaires effectuent d'abord un « séjour de cohésion » de deux semaines dans un autre département que le leur, avant de se lancer dans une « mission d'intérêt général » non rémunérée d'au moins 84 heures. Un engagement qu'ils peuvent poursuivre par le biais du bénévolat ou du service civique. « Ni la colo, ni l'armée, ni l'école ; le meilleur des trois », assurait Sarah El Haïry dans une interview accordée au *Figaro* en avril 2021.

Participants satisfaits

Depuis sa création, le SNU s'est évidemment étendu, mais pas autant que l'exécutif ne l'espérait : 2000 jeunes en 2019, une année blanche en 2020 en raison du Covid-19, 15 000 en 2021 et 32 000 en 2022 (pour un objectif de 50 000). Ce qui reste une goutte d'eau dans l'océan des 800 000 jeunes potentiellement concernés chaque année. Les participants semblent globalement convaincus par leur expérience. Selon une étude menée par l'Institut national de la jeunesse et de l'éducation populaire (Injep), neuf participants sur dix au séjour de cohésion 2021 se sont déclarés satisfaits ou très satisfaits. En 2023, le service national universel veut poursuivre sa « montée en puissance ». Le nombre de places ne sera plus limité. L'exécutif vise 64 000 participants.

Les réactions à la nouvelle impulsion autour du SNU ne se sont pas fait attendre. Les Jeunes écologistes ont ainsi lancé une pétition « contre un service militaire qui ne dit pas son nom et pour de véritables politiques jeunesse qui nous sortent de la précarité ». Étienne Matignon, président de l'organisation étudiante la Fage, qualifie le SNU de « dispositif infan-

tilisant». «Le SNU coûte cher, ne sert à rien et mobilise du personnel qui aurait autre chose à faire», glisse un enseignant. Sophie Vénéritay, secrétaire générale du syndicat enseignant Snes-FSU, évoque, elle aussi, le budget prévu pour le dispositif en 2023. «(Ce n'est) pas comme si l'Éducation nationale avait grand besoin de ces 140 millions d'euros pour plein d'autres choses autrement plus indispensables et urgentes!», insiste-t-elle, brocardant un «totem politique présidentiel». ■



La cérémonie d'ouverture d'un séjour de cohésion du service national universel, en Dordogne. Le SNU s'adresse aux jeunes de nationalité française âgés de 15 à 17 ans.

ROMAIN LONGIERAS/
HANS LUCAS VIA AFP